

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/227/22
21 February 2022

Original: FRENCH



Conseil Permanent nr.1355

**Déclaration prononcée par l'Ambassadeur Didier Nagant de Deuxchaisnes
Représentant permanent du Royaume de Belgique à l'OSCE**

**à l'occasion de la présentation du rapport thématique de la Secrétaire-générale de l'OSCE
sur le changement climatique**

-Vienne, 17 février 2022-

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire-générale,

La Belgique s'aligne sur la déclaration prononcée par l'Union européenne et souhaite, compte tenu de l'importance de l'occasion, ajouter quelques mots à titre national.

Le changement climatique influence sévèrement les conditions météorologiques partout dans le monde. La région couverte par l'OSCE n'y échappe pas, comme l'ont illustré entre autres les inondations dévastatrices qui ont frappé la Belgique et ses pays voisins l'été dernier.

La Belgique souligne l'importance du rôle complémentaire de l'OSCE vis-à-vis de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris comme indiqué dans la décision ministérielle de Stockholm sur « le renforcement de la coopération pour relever les défis posés par le changement climatique ».

L'OSCE se doit d'utiliser au mieux les moyens à sa disposition pour faciliter l'échange d'informations et la collaboration entre Etats participants tant dans la dimension économique et environnementale, que dans les autres dimensions. Le défi du changement climatique comporte en effet des enjeux de grande envergure, qui réclament une approche trans-dimensionnelle.

Compte tenu des effets étendus du changement climatique, la Belgique souhaite par conséquent que la décision ministérielle conduite à l'intégration des considérations climatiques dans toutes les activités de l'OSCE.

À cet égard, puis-je vous demander, Madame la Secrétaire-générale, quelles sont à ce stade les pistes envisagées pour impliquer la première et la troisième dimension dans le débat du changement climatique ?

Pour finir, et comme l'ont également dit les délégations qui se sont exprimées avant moi, nous attendons avec impatience la conférence de haut niveau du 25 mars.

Je vous remercie.